

La Gazette des aînés



Lettre d'information semestrielle
du CCAS de Jaunay-Marigny

Lettre n°8 - Mai 2026

jm

EDITO

Le Centre Communal d'Action Sociale vient d'installer son nouveau Conseil d'administration qui réunit des élus municipaux et des représentants de la société civile engagés dans les domaines de l'action sociale, du handicap, de la famille, des personnes âgées ou encore de l'insertion. Je tiens à remercier chaleureusement les administrateurs qui ont accepté de s'investir dans cette mission exigeante mais profondément utile. Leur engagement témoigne d'une volonté commune : faire vivre une solidarité concrète, attentive et accessible à tous. Dans un contexte où les défis sociaux évoluent rapidement, le CCAS devra poursuivre ses actions de soutien, d'accompagnement et de prévention, tout en restant à l'écoute des attentes des habitants.

Ensemble, continuons à faire de Jaunay-Marigny une commune solidaire, attentive aux plus vulnérables et attachée au bien-être de chacun.

Le Maire, Président du CCAS
Jérôme NEVEUX

► Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Késako ?

Le CCAS est un établissement public communal. Il dispose de son propre conseil d'administration et de son budget.

Il mène des actions de prévention et de développement social.

Sa mission est d'aider et d'accompagner les personnes pouvant rencontrer des difficultés dans leur quotidien : personnes âgées, en situation de handicap, isolées, familles...

Au cœur de la commune, il joue également un rôle d'écoute, d'orientation et d'accompagnement pour toute personne confrontée à des difficultés administratives, médicales ou socio-professionnelles.

Deux missions principales lui sont confiées :

- **Les missions confiées par la loi** telles que l'instruction des différents dossiers d'aide sociale légale et la domiciliation administrative.
- **Les missions confiées par la commune** telles que le soutien au public fragilisé, les aides à la population et le vivre ensemble, l'accès aux activités culturelles et sportives pour tous, l'accompagnement de nos aînés et enfin les actions en faveur de la santé et de la prévention.

Aujourd'hui, trois agents mènent à bien ces missions :

- 1 responsable du CCAS, assistante de service social : Peggy Herreman
- 1 éducatrice spécialisée, chargée du premier accueil : Chloé Gavroy
- 1 secrétaire administrative : Soazig James Nadaud / Solène Olivier



NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite aux élections municipales, le CCAS de Jaunay-Marigny vient de constituer son nouveau conseil d'administration, lors de sa première réunion de cette nouvelle mandature.

Le conseil d'administration, présidé par le Maire, Jérôme Neveux, est composé de 5 membres élus du Conseil Municipal et 5 membres non élus représentants des associations à caractère social du Département.

LES MEMBRES ÉLUS



Karine Dangréaux-Henin
Vice-Présidente
du CCAS



Michel Verrecchia
Vice-Président
délégué du CCAS



Eugénie Carole Bernier
Conseillère Municipale
déléguée à la santé



Pascal Joubert
Conseiller Municipal
délégué aux bâtiments



Candice Lorgnier
Conseillère Municipale
déléguée aux aînés

LES MEMBRES NOMMÉS



Théo Leproust
Représentant des associations de personnes âgées et retraitées du département



Geneviève Bouhet
Représentante des associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions



Michèle Lasoudière
Représentante des associations familiales de l'UDAF



Brigitte Briday
Représentante des associations participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social de la commune



Nicolas De Laborderie
Représentant des associations de personnes handicapées du département

VOUS VENEZ D'ARRIVER SUR NOTRE COMMUNE ?

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au CCAS.
Inscription au registre sanitaire, transport solidaire, aide et orientation, maintien à domicile, questions diverses : nous sommes à votre écoute !

Pour tout renseignement : 05 49 00 51 86 ou ccas@jaunay-marigny.fr



► Rappel sur vos droits !

LE REGISTRE SANITAIRE DU CCAS

Le CCAS a l'obligation de tenir un registre sanitaire nominatif des personnes vulnérables, âgées de +de 65 ans ou isolées, en situation de handicap ou atteintes d'une pathologie invalidante et vivant sur la commune. Ce registre nous permet de garantir une surveillance particulière des personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être en cas de déclenchement d'une alerte météorologique, sanitaire ou énergétique. Lors du déclenchement d'une alerte, nos agents contactent chaque jour les personnes inscrites sur notre registre. En cas de non réponse, nous nous déplacerons au domicile de la personne. La saison estivale et le risque de canicule arrivant à grand pas, pensez à vous inscrire sur le registre !



LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Vous avez des difficultés de mobilité ?

Vous devez vous rendre à un rdv médical, administratif, courses, loisirs ?

Vous pouvez à tout moment bénéficier de notre service de transport solidaire mis en place en partenariat avec l'association CIF-SP.

Pour vous inscrire, merci de vous rendre au CCAS pour compléter votre dossier.

Il vous sera demandé votre carte d'identité et votre attestation de responsabilité civile.

Une fois votre dossier validé, vous pourrez joindre la plateforme de prise de rdv qui vous mettra en relation avec un chauffeur bénévole.

Une indemnité kilométrique de 0.50cts est à verser pour chaque déplacement directement à votre chauffeur.



LES MUTUELLES SANTÉ COMMUNALES

Soucieux du contexte économique et afin de permettre aux habitants de la commune de bénéficier de tarifs de mutuelle préférentiels, la commune a signé une convention avec AXA et MUTUALIA . Vous êtes libre du choix entre elles d'eux, chacune est complémentaire de l'autre dans leurs offres pour s'adapter à vos besoins. Nos assureurs peuvent vous recevoir dans nos locaux ou à votre domicile.

Pour toute prise de rdv ou demande d'étude :



Jean Charles DOLLO
07 82 25 24 54



Kevin GAILLARD
05 46 90 07 07

► Un espace qui vous ressemble

Au cœur du village séniors, la fédération ADMR (Aide à domicile en milieu rural) de la Vienne a inauguré son Espace Millésime en avril 2025.

Cet espace, ouvert à tous les aînés de la commune, est un lieu intergénérationnel qui propose des animations, des rencontres, des sorties culturelles et des loisirs.

Des journées dédiées aux aidants sont également proposées 1 fois par mois.

Pour tous renseignements et informations sur leur programme d'activités, vous pouvez contacter l'animatrice Laurie Desouches
Tél : 05 49 50 28 22 Mobile : 06 79 58 16 93



▶ À vos jeux !

AIL
ANANAS
AVOCAT
BROCOLI
CAROTTE
CELERI
CEPE
CERISE
CHOU
CITRON

COTON
COURGE
EPINARD
FRAISE
HARICOT
LAITUE
MACHE
MELON
NAVET
NOIX

OIGNON
ORANGE
PATATE
PECHE
PERSIL
POIS
POIVRON
PRUNE
RADIS
TOMATE



www.fortissimobs.com

jaunay-marigny.fr



un site

- + accessible
- compatible sur tous les supports : ordinateurs, tablette, téléphone
- de nouveaux outils : plan interactif, lettre d'information...



Suivez l'info en temps réel

Le site devient une appli sur votre téléphone pour ne rien manquer de l'actualité et recevoir les alertes : modifications de collecte, alertes météorologiques etc....



Activez les notifications !

toute l'info de la commune dans votre poche



78-80

PÔLE SOLIDARITÉ,
SERVICES ET CITOYENNETÉ

Centre Communal d'Action Sociale
78/80 Grand'Rue 86130 Jaunay-Marigny
05 49 00 51 86
ccas@jaunay-marigny.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi 9h-12h | 14h-17h

LA GAZETTE DES ÂÎNÉS

Responsable de la publication : Jérôme NEVEUX
Directrice de la publication : Karine DANGREUX-HENIN
Rédaction : CCAS
Crédits photos : Ville de Jaunay-Marigny
Conception : Service communication
Réalisation : CCAS
Impression : Imprim'86
Tirage : 650 exemplaires
ISSN : en cours

